

Marché Public de Prestations Intellectuelles

Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise

Bureaux : 24 rue de la Villageoise

60100 CREIL

**ELABORATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL
COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) DANS LE CADRE DE LA REVISION
DU SCOT DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE.**

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Procédure Adaptée

1/ Objet du marché

La consultation a pour objet la réalisation du document d'aménagement artisanal commercial et logistique (DAACL) dans le cadre de la révision du SCoT du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise.

L'élaboration du DAACL consistera à compléter le diagnostic de l'offre commerciale et artisanale existante, de définir les enjeux du territoire et les actions à mettre en place.

L'opération est un lot unique. Il est prévu une décomposition en tranches définies comme suit :

Tranche 1 : Compléments au diagnostic du SCoT – volet commercial, artisanal, logistique ;

Tranche 2 : Orientations stratégiques dans le cadre du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;

Tranche 3 : Rédaction et élaboration du DAACL ;

Tranche Transversale : Animation des études et de la démarche.

2/Procédure de passation

Procédure adaptée

3/RAPPEL DU DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

- o **Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence**

Le 25 juillet 2022 à 10h44.

- o **Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur:** 2022SMBCVB01
- o **Numéro de référence sur la plateforme de dématérialisation :**
SMBCVB_60_20220725W2_01
- o **Supports**

- **Plateforme de dématérialisation :**

<https://www.marches-securises.fr>

- **Nombre de plis reçus : 2**

- **Date d'ouverture des plis :**

Lundi 19 Septembre 2022.

- **Enregistrement des plis reçus :**

N° d'ordre	Date et heure de réception	Nom de l'entreprise, du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement)
1	19/09/2022 à 09h15	INTENCITE – 33 Cité Industrielle 75011 PARIS
2	19/09/20ZZ à 10H46	AID OBSERVATOIRE – 3 Avenue Condorcet 69100VILLEURBANNE

➤ **Examen de la conformité des offres :**

La conformité des offres est analysée au regard des éléments demandés dans le DCE.



Il est proposé de déclarer irrégulières les offres suivantes : aucune



Il est proposé de déclarer inacceptables les offres suivantes : aucune

Il est proposé de déclarer inappropriées les offres suivantes : aucune

➤ **Questions des candidats pendant la phase de publicité du marché :**

Question n°1 :

  **Courriel reçu le vendredi 29 juillet 2022 - 10:01 - De DAVID SARRAZIN** ▼

 Répondre à l'expéditeur pour cette question  Répondre aux OE du registre des retraits pour cette question

Envoyé par **Monsieur DAVID SARRAZIN** (commercite@aidobservatoire.fr) - Entreprise AID OBSERVATOIRE

Sujet Question concernant le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Message Bonjour,

Ce message concerne le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Objet : ELABORATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCOT DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE.

Bonjour,




A la lecture de l'acte d'engagement, la durée d'exécution du marché est de 40 mois. Sur l'annexe 1, calendrier de la révision du SCOT, l'élaboration du DAACL serait de 12 mois.

Pouvez-vous nous indiquer les délais d'exécution de ce marché ?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Très cordialement

Cette entreprise apparait dans votre liste des retraits électroniques à l'ordre N° 4

   **Courriel envoyé le lundi 01 août 2022 - 09:59 - Par Monsieur L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT** ▼

Sujet Marches-securises.fr : Re : Question concernant le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Message Bonjour,

Ce message concerne le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Référence interne : 2022SMBCVB01

Objet : ELABORATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCOT DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE.

Le dossier est disponible sur la plateforme Marchés Sécurisés : <https://www.marches-securises.fr/>

Cordialement,

L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT
SMBCVB - Bassin Creillois et des Vallées Brethoise (60)

La durée d'exécution du marché est bien de 40 mois. La période d'un an entre janvier et décembre 2023 indiquée dans l'annexe 1 du CCTP (calendrier de la révision du SCOT) correspond à la principale phase d'élaboration souhaitée des études techniques relatives au DAACL.

Bien à vous,

Sylvain Dubois
Directeur du SMBCVB

Question n°2 :

Courriel reçu le jeudi 08 septembre 2022 - 15:17 - De DAVID SARRAZIN

Répondre à l'expéditeur pour cette question Répondre aux OE du registre des retraits pour cette question

Envoyé par Monsieur DAVID SARRAZIN (commercite@aidobservatoire.fr) - Entreprise AID OBSERVATOIRE

Sujet Question concernant le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Message Bonjour,

Ce message concerne le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Objet : ELABORATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCOT DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE.

Quelles différences faites-vous entre le point 2 et le point 3, critère 3, du cadre du mémoire dans lesquels il s'agit de présenter les membres de l'équipe ?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Très cordialement

Cette entreprise apparaît dans votre liste des retraits électroniques à l'ordre N° 4

Courriel envoyé le mercredi 14 septembre 2022 - 09:37 - Par Monsieur L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT

Sujet Marchés-securises.fr : Re : Question concernant le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Message Bonjour,

Ce message concerne le dossier SMBCVB_60_20220725W2_01

Référence interne : 2022SMBCVB01

Objet : ELABORATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCOT DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE.

Le dossier est disponible sur la plateforme Marchés Sécurisés : <https://www.marches-securises.fr/>

Cordialement,

L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT
SMBCVB - Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (60)

Bonjour,

Le point 2 relatif à l'équipe dédiée (page 10 du CCAP) exige la mise à disposition d'un chef de projet (ingénieur, géographe, consultant en aménagement commercial) ainsi qu'un profil type géomaticien pour la conception des bases de données sous SIG.

Le point 3 (page 10 du CCAP) précise que l'équipe dédiée à l'exécution de l'étude, présentée par l'opérateur économique dans son mémoire technique, devra être conforme en termes de compétences et de qualifications aux engagements pris par l'opérateur économique dans son offre de prestation sous peine de pénalité.

Restant à votre disposition.

Bien à vous,

Sylvain DUBOIS
Directeur du SMBCVB

- Demande de justifications relatives à une offre susceptible d'être anormalement basse :

Aucune offre n'apparaît susceptible d'être qualifiée d'anormalement basse.

- Proposition de régularisation des offres irrégulières :

Il n'a pas été proposé de régulariser les offres.

4/Critères de jugement des offres

Le règlement de consultation précise que pour attribuer le marché au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants, avec leur pondération :

Critères	Pondération
- Prix sur le montant total HT	40 %
- Méthodologie d'exécution	40 %
- Profil de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation (références, compétences, expériences)	20 %

5/ Méthodes de notation

5.1 Méthode de notation du critère prix

Pour chaque offre analysée, le critère prix est noté sur **40 points**, conformément à la pondération de 40 % attribuée à ce critère. Le prix des prestations est apprécié à partir du prix global et forfaitaire

Ces prix sont notés en application de la formule suivante :

$$\text{Note} = [(a \times \text{offre moins disante}) - \text{offre considérée}] / [(a-1) \times \text{Offre moins disante}] \times \text{Note maxi}$$

Prix le plus disant / Prix le moins disant	Valeur de a	
	Marché de travaux Marché de fourniture et de service	Marché de Prestations intellectuelles
Supérieur à 2,5	a = 2,5	a = 3
Supérieur à 2 et inférieur ou égal à 2,5	a = 2	a = 2,5
Inférieur ou égal à 2	a = 2	a = 2

a = fixer cette variable

L'offre la moins disante obtient la note maximale

Une offre de prix a fois plus élevé que le moins disant obtient 0

Les autres offres sont notées de façon linéaire dans cette fourchette.

Les notes inférieures à 0 sont ramenées à 0.

5.2 Méthode de notation des autres critères

Les critères 2 et 3 seront jugés sur la base des informations transmises par les soumissionnaires dans leur mémoire technique conforme au cadre de mémoire technique fourni dans le présent dossier de consultation (annexe 1 du RC).

Les critères seront jugés en attribuant

Les critères 2 et 3 seront notés en application du barème suivant :

Notes non pondérées :

TB: Très Bien, répond parfaitement à la demande =]9 à 10]

B : Bien, répond à la demande de façon correcte mais limitée =]7 à 9]

AB : Assez bien, répond partiellement à la demande =]5 à 7]

M : Moyen=]3 à 5]

I : Insuffisant, ne correspond pas tout à fait à la demande =]1 à 3]

TI : Très Insuffisant, ne correspond pas à la demande sans que l'offre soit non conforme = [0 à 1]

Note pondérée = Note non pondérée X Pondération / 10

5.3 Note totale

Les notes obtenues à chacun des critères seront ensuite additionnées afin d'obtenir une note sur 100. La somme de ces notes constituera la note globale du soumissionnaire.

6/ Offres remises

Les 2 offres suivantes ont été remises :

- INTENCITE
- AID OBSERVATOIRE

7/ ANALYSE DES OFFRES

7.1 Le prix

Candidats	Prix offre de base HT
INTENCITE	43 200 €
AID OBSERVATOIRE	51 200 €

Note = ((86 400 - offre) / 43 200) X 40

	Candidats	Prix global et forfaitaire HT	Note / 40
1	INTENCITE	43 200 €	40,0
2	AID OBSERVATOIRE	51 200 €	32,6

Ci-dessous, à titre informel, répartitions des budgets d'études au sein des groupements :

GROUPEMENT	Prix global et forfaitaire HT
GROUPEMENT INTENCITE / CABINET SJM AVOCATS	43 200 €
INTENCITE	38 475 €
CABINET SJM AVOCATS	4 725 €
GROUPEMENT AID OBSERVATOIRE / INTERFACE TRANSPORT	51 200 €
AID OBSERVATOIRE	33 050 €
INTERFACE TRANSPORT	18 150 €

7.2 Les autres critères :

CANDIDATS	Critère 2 : Méthodologie d'exécution 30 / 40	Critère 3 : Profil de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation (références, compétences, expériences) 12 / 20
<p>Groupement avec le cabinet d'avocats SIM AVOCATS spécialisés dans le Conseil et le contentieux dans l'urbanisme.</p> <p>Bonne compréhension du contexte du Bassin Creillois : son attractivité (porte d'IDF, dynamisme démographique, cadre de vie ville/campagne/ligne Picardie-Roissy, grands projets GCA et EC'EAU Port).</p> <p>Bonne description de l'intérêt de cette étude: transformations des formes et usages liés au commerce, transitions climatique, sociale et numérique interrogeant le devenir des commerces et services d'un territoire, recul de la fréquentation des commerces traditionnels et des centres villes.</p> <p>PHASE 1 – Analyse de la structure commerciale du territoire et de ses enjeux (4 mois).</p> <p>Prise de connaissance des études récentes / Rencontres avec les services de l'Etat, les PPA / Réunion de lancement en COPIL / Préparation d'un carnet de bord juridique et méthodologique de la procédure avec le contenu de l'élaboration du DAACL et son calendrier / Rencontres avec le SMBCVB, l'agence d'urbanisme, les référents EPCI en début de mission / 15 entretiens avec les PPA / 10 entretiens avec les villes présentant des enjeux commerciaux + envoi d'un questionnaire à toutes les communes pour cerner leurs attentes / Recensement de l'offre commerciale et artisanale dans chaque commune (identification des pôles, des typologies de commerces, des locomotives commerciales) / Classification des pôles selon leur attractivité, leur influence et leur fréquence d'achat / Analyse urbaine paysagère et environnementale des polarités / Analyse des principales polarités commerciales et de leur attractivité / Analyse du poids du commerce dans l'économie locale / Estimation et évolution du plancher commercial des Grandes et Moyennes Surfaces (>1000m²) / Analyse du rayonnement commercial du territoire / Analyse du contexte concurrentiel en dehors du SMBCVB / Analyse de l'offre logistique / Identification des enjeux en matière de logistique pour le territoire / Recommandations en matière de logistique commerciale</p> <p>Délai Phase 1 = 4 mois</p> <p>Livrables : Diagnostic commercial, artisanal et logistique du territoire et stratégie des acteurs / Document de synthèse (monographie du territoire et par pôle) avec hiérarchisation des enjeux / Recommandations pour le DAACL.</p> <p>Réunions : 1 réunion de lancement / 1 comité technique / 1 comité de pilotage / 1 à 2 réunions d'avancement par mois (8 réunions) / 2 ateliers thématiques (atelier 1 = partage du diagnostic / atelier 2 = s'interroger sur l'évolution des modes de consommation et de leurs impacts sur les territoires)</p> <p>PHASE 2 – Volet commercial, artisanal et logistique du Prolet d'Aménagement Stratégique - PAS (4 mois).</p> <p>Production de scénario d'évolution du commerce, de l'artisanat et de la logistique avec prise en compte des projets en cours (habitats et commerces) susceptibles d'avoir des incidences sur les équilibres commerciaux / Estimation des besoins futurs en matière d'offre commerciale / Formalisation du volet commercial, artisanal et logistique du PAS.</p> <p>Délai Phase 2 = 4 mois</p> <p>Livrables : scénarios d'aménagement</p> <p>Réunions : 1 comité technique / 1 Comité de Pilotage / 1 à 2 réunions d'avancement par mois (8 réunions) / 2 ateliers thématiques (Atelier 1 = proposer des perspectives chiffrées d'évolution / Atelier 2 : s'interroger sur les conséquences spatiales de tel ou tel scénario)</p> <p>PHASE 3 – Rédaction du DAACL</p> <p>Traduction réglementaire du DAACL / Cartographie localisant les sites et leur hiérarchisation intégrée au DAACL / Définition des critères d'implantations des commerces pour chaque niveau de localisation préférentielle / Relecture et correction du projet de DAACL par le cabinet d'avocats qui veillera à la sécurité juridique des prescriptions.</p> <p>Délai Phase 3 = 4 mois</p> <p>Livrables : note de synthèse d'une trentaine de pages, documents graphiques par orientation / Note de synthèse de 4 pages</p> <p>Réunions : 3 comités techniques / 3 Comités de Pilotage / 1 réunion PPA / 1 à 2 réunions d'avancement par mois (8 réunions)</p>	<p>Bureau d'études localisé sur Paris</p> <p>1 référence dans l'élaboration d'un DAACL (SCoT du Grand Provingois), nombreuses études centre-ville/centre bourg (Chartres, Agen), stratégie commerciale dans le cadre de PLU (Bourges/Quimper), étude pour la définition de la stratégie commerciale et économique de l'agglomération de Valence-Romans.</p> <p>Maîtrise des outils SIG et des méthodes de concertation.</p> <p>Equipe projet : 6 personnes</p> <p>Un chef de projet (7 ans d'expérience)</p> <p>3 personnes dans l'équipe de production (23, 12 et 2 ans d'expérience) dont une avocate.</p> <p>2 experts (co-élaboration du projet + validation + relecture) (17 et 20 ans d'expérience)</p>	<p>SYNTHESE DE L'OFFRE DE INTENCITE</p> <p>L'équipe dédiée au projet est suffisamment dimensionnée avec un personnel expérimenté sur le volet commercial. Néanmoins, sur le volet logistique aucune compétence n'est mise en avant, ce qui constitue un manque pour l'élaboration du DAACL.</p> <p>L'offre propose une étude sur 1 an (3 phases de 4 mois) avec un total de 58,5 jours d'intervention et 17 réunions et 23 temps d'échanges.</p> <p>Le cahier des charges de l'étude est respecté et le mémoire technique est pédagogique vis-à-vis de la méthodologie qui sera employée.</p> <p>Le bureau d'études ne dispose que d'une seule référence dans l'élaboration d'un DAACL (SCoT du Grand Provingois).</p> <p>Le nombre de réunion nécessaire à l'élaboration et la rédaction du DAACL paraît suffisamment proportionné.</p> <p>INTENCITE se distingue par l'intégration d'une relecture juridique du DAACL qui sera effectuée par un cabinet d'avocat spécialisé dans le code de l'urbanisme.</p>

CANDIDATS	Critère 2 : Méthodologie d'exécution 36 / 40	Critère 3 : Profil de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation (références, compétences, expériences) 18 / 20
<p>AID OBSERVATOIRE</p> <p>Réunions : 1. Séminaire de lancement de la mission (Grand Rendez-vous du Commerce) / Comité technique postérieur au lancement de la mission / Comité technique fin de phase 1 / Validation en Bureau Syndical</p> <p>PHASE 2 – Volet commercial, artisanal et logistique du Projet d'Aménagement Stratégique - PAS (4 mois).</p> <p>Évaluer le potentiel de développement (évaluation des potentialités de développement pour le commerce, les services, l'artisanat et la logistique afin d'évaluer les besoins futurs), propositions d'orientations (orientations spécialisées pour l'organisation du maillage commercial, artisanal et logistique, identifier les besoins et les évolutions) / Co-construction de la stratégie dans le cadre du PAS (séminaire de co-construction des orientations à la place d'entretiens individuels si accord du maître d'ouvrage)</p> <p>Volet Logistique : Identification des enjeux relatifs à la logistique commerciale / Pertinence ou non d'accueillir des activités logistiques sur le territoire / Réflexion sur l'intégration logistique au sein du DAACL / Entretiens auprès de grands témoins de la logistique commerciale / Cartographie des ZAE Logistique.</p> <p>Délai Phase 2 = 4 mois</p> <p>Livrables : Synthèse du diagnostic des dynamiques commerciales et de logistique commerciale du Bassin Creillois / Diagnostic des différents pôles commerciaux, sous forme de monographie / analyse AFOM de l'ensemble des polarités commerciales définies dans le SCOT.</p> <p>Réunions : 1. Séminaire de lancement de la mission (Grand Rendez-vous du Commerce) / Comité technique postérieur au lancement de la mission / Comité technique fin de phase 1 / Validation en Bureau Syndical</p> <p>PHASE 3 – Rédaction du DAACL</p> <p>Identification des outils réglementaires disponibles / Définition des localisations préférentielles et des règles associées à ces localisations / Déterminer les conditions d'implantation des équipements susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'aménagement du territoire / Proposer des fiches secteur (chaque secteur fera l'objet d'une fiche) / Ecriture du DOO et du DAACL (co-construction des fiches secteur sur les communes à enjeux, DAACL structuré autour de 2 principaux volets (volet territoire Bassin Creillois et volet spatialisé sur les polarités sous forme de fiche secteur) / Suivi de la procédure jusqu'à l'approbation du SCOT. Volet Logistique : Contribuer à l'inscription de la logistique dans le DAACL / Justification des besoins logistiques / Stratégie foncière du territoire en matière d'accueil logistique.</p> <p>Délai Phase 3 = 4 mois</p> <p>Livrables : document synthétique permettant d'intégrer au sein du SCOT le détail des conditions d'implantation associées à chaque secteur préférentiel / Orientations du volet commerce du DOO / Dossier DAACL tel que défini par le code de l'urbanisme.</p> <p>Réunions : Comité technique Pré-DAACL, co-construction des fiches secteurs avec élus-techniciens (équivalent 5 jours), Bureau Syndical Pré-DAACL, Comité technique DAACL, présentation au PPA, présentation DAACL en Bureau Syndical, Approbation du DAACL en Conseil Syndical.</p>	<p>Groupement avec le bureau d'études INTERFACE TRANSPORT, spécialisé dans les transports de marchandises et la logistique urbaine. Bonne compréhension du contexte du Bassin Creillois : le bureau d'études AID a accompagné l'ACSO en 2016/2017 dans la définition d'une politique stratégique en développement commercial (élaboration du schéma de développement commercial).</p> <p>Bonne description des évolutions réglementaires relatives aux SCOT et aux DAACL.</p> <p>PHASE 1 – Analyse de la structure commerciale du territoire et de ses enjeux.</p> <p>Synthèse des études existantes / Etat des lieux des localisations préférentielles + rédaction de « fiche pôle » pour chaque polarité (localisation, composition commerciale, commercialité des centralités, indicateurs de santé et de vitalité commerciale, qualité environnementale, architecturale et paysagère des équipements commerciaux, AFOM sur chaque polarité) / Analyse du positionnement commercial du territoire dans son environnement concurrentiel / Définition de l'armature commerciale du Bassin Creillois (hiérarchisation des polarités commerciales, bilan des dynamiques commerciales récentes, bilan de la consommation foncière) / Bilan du foncier des espaces commerciaux de périphérie (anticipation du ZAN, destinations des bâtiments et parcelles des zones d'activités, des friches et des terrains nus + analyse des capacités de densification) / Analyse de la demande et des flux de consommation de la clientèle du territoire (armature urbaine, dynamiques démographiques, profils de clientèle, flux domicile travail, principaux pôles d'emplois...) / Recueil de paroles d'acteurs (entretiens avec les élus et techniciens du territoire, 1 réunion avec les partenaires (PPA), entretiens auprès des acteurs privés) / Synthèse et actualisation des enjeux (anticiper le commerce de demain, dégager des éléments d'aide à la décision en fonction des polarités commerciales)</p> <p>Volet Logistique : réaliser un état des lieux de la logistique commerciale : Définition des activités de logistique commerciale / Qualifier les logistiques en présence, leurs fonctions et rôles pour le territoire / Utilisation de la modélisation FRETUR (données quantitatives sur approvisionnement et enlèvement sur un territoire) / Identification des pôles générateurs de flux de marchandises / Connaissance du foncier logistique.</p> <p>Délai Phase 1 = 4 mois</p> <p>Livrables : Synthèse du diagnostic des dynamiques commerciales et de logistique commerciale du Bassin Creillois / Diagnostic des différents pôles commerciaux, sous forme de monographie / analyse AFOM de l'ensemble des polarités commerciales définies dans le SCOT.</p> <p>Réunions : 1. Séminaire de lancement de la mission (Grand Rendez-vous du Commerce) / Comité technique postérieur au lancement de la mission / Comité technique fin de phase 1 / Validation en Bureau Syndical</p> <p>PHASE 2 – Volet commercial, artisanal et logistique du Projet d'Aménagement Stratégique - PAS (4 mois).</p> <p>Évaluer le potentiel de développement (évaluation des potentialités de développement pour le commerce, les services, l'artisanat et la logistique afin d'évaluer les besoins futurs), propositions d'orientations (orientations spécialisées pour l'organisation du maillage commercial, artisanal et logistique, identifier les besoins et les évolutions) / Co-construction de la stratégie dans le cadre du PAS (séminaire de co-construction des orientations à la place d'entretiens individuels si accord du maître d'ouvrage)</p> <p>Volet Logistique : Identification des enjeux relatifs à la logistique commerciale / Pertinence ou non d'accueillir des activités logistiques sur le territoire / Réflexion sur l'intégration logistique au sein du DAACL / Entretiens auprès de grands témoins de la logistique commerciale / Cartographie des ZAE Logistique.</p> <p>Délai Phase 2 = 4 mois</p> <p>Livrables : rapport de la phase 2 + sa synthèse, présentant les orientations stratégiques du territoire en matière d'implantation commerciale valant intégration dans le PAS du SCOT / Représentation cartographique de l'armature commerciale visée.</p> <p>Réunions : 1. Séminaire de concertation prospectif/scénario et 1 atelier logisticien / 1 comité technique fin de phase 2 et 1 validation en Bureau Syndical.</p> <p>PHASE 3 – Rédaction du DAACL</p> <p>Identification des outils réglementaires disponibles / Définition des localisations préférentielles et des règles associées à ces localisations / Déterminer les conditions d'implantation des équipements susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'aménagement du territoire / Proposer des fiches secteur (chaque secteur fera l'objet d'une fiche) / Ecriture du DOO et du DAACL (co-construction des fiches secteur sur les communes à enjeux, DAACL structuré autour de 2 principaux volets (volet territoire Bassin Creillois et volet spatialisé sur les polarités sous forme de fiche secteur) / Suivi de la procédure jusqu'à l'approbation du SCOT. Volet Logistique : Contribuer à l'inscription de la logistique dans le DAACL / Justification des besoins logistiques / Stratégie foncière du territoire en matière d'accueil logistique.</p> <p>Délai Phase 3 = 4 mois</p> <p>Livrables : document synthétique permettant d'intégrer au sein du SCOT le détail des conditions d'implantation associées à chaque secteur préférentiel / Orientations du volet commerce du DOO / Dossier DAACL tel que défini par le code de l'urbanisme.</p> <p>Réunions : Comité technique Pré-DAACL, co-construction des fiches secteurs avec élus-techniciens (équivalent 5 jours), Bureau Syndical Pré-DAACL, Comité technique DAACL, présentation au PPA, présentation DAACL en Bureau Syndical, Approbation du DAACL en Conseil Syndical.</p>	<p>Equipe projet AID OBSERVATOIRE : 3 personnes</p> <p>Chef de projet : pilotage de l'étude, 16 ans d'expérience, ancien directeur du SCOT de Lyon et ancien responsable aménagement de l'agglomération de Villeurbanne Beaujolais, 9 références en tant que chef de projet sur des schémas d'urbanisme commercial, l'élaboration de volet économique et commercial de SCOT.</p> <p>Chargée d'études : 6 ans d'expérience, ancienne chargée de mission SCOT-PLU-I au sein de l'agglomération d'Albi, 8 références dans l'élaboration d'études de programmation économique et commerciale, 2 références dans l'élaboration de DAAC, et 5 références dans l'élaboration de schéma de développement et d'aménagement commercial.</p> <p>STAGISTE : 12 ans d'expérience, spécialiste dans le traitement et l'organisation des bases de données.</p> <p>Références AID OBSERVATOIRE: Bureau d'études avec plus de 70 références sur les SCOT, spécialiste des SCOT, élaboration de DAACL, de PLU, PLU-I, de schéma d'urbanisme commercial.</p> <p>INTERFACE TRANSPORT est situé à Lyon.</p> <p>Equipe projet INTERFACE TRANSPORT : 3 personnes</p> <p>Chef de projet : pilotage de l'étude, 20 ans d'expérience, expérience dans les études de la logistique urbaine, du transport de marchandises et de la multimodalité et aux leviers d'action permettant de faire converger les politiques publiques et celles des acteurs économiques.</p> <p>Directrice d'études : 15 ans d'expérience, assurera le suivi qualité de l'étude.</p> <p>Ingénieur d'études : 3 ans d'expérience, spécialiste dans le traitement et l'organisation des bases de données.</p> <p>Les périodes d'animation des études d'INTERFACE TRANSPORT s'inscriront dans les réunions d'AID OBSERVATOIRE.</p> <p>SYNTHESE DE L'OFFRE DE AID OBSERVATOIRE</p> <p>L'équipe dédiée au projet est suffisamment dimensionnée avec un personnel expérimenté. Le fait d'être accompagné par un bureau d'études spécialisé dans les transports constitue une réelle plus-value et permet de distinguer, d'un point de vue méthodologique, cette offre de la concurrence. L'offre propose une étude sur 1 an (3 phases de 4 mois) avec un total de 85,5 jours d'intervention (dont 58 jours pour AID Observatoire et 27,5 jours pour Interface Transport) et 18 réunions. Ce nombre de réunion paraît suffisamment proportionné pour l'élaboration et la rédaction du DAACL.</p> <p>Le cahier des charges de l'étude est respecté et le mémoire technique est pédagogique et très imagé avec des exemples cartographiques d'orientations, des retours méthodologiques d'autres missions et la présentation d'outils utilisés sur d'autres missions similaires.</p> <p>AID OBSERVATOIRE dispose de nombreuses références de DAACL en cours d'élaboration (SCOT de Lyon, SCOT Cœur de l'Essonne, SCOT du Haut Buguey, SCOT du Pays Bourlarian, SCOT Sophia Antipolis, SCOT Chartres Métropole). Ils ont également réalisé le volet commercial du SCOT du Grand Amiénois.</p> <p>INTERFACE TRANSPORT dispose de nombreuses références d'études sur la logistique (logistique urbaine/marchandises/livraisons/plateforme/centre de distribution urbaine....).</p> <p>Toutes les conditions semblent réunies pour l'élaboration d'un DAACL qualitatif.</p>

7.3/ Classement final

Candidats	Critère 1 : Prix / 40	Critère 2 : Méthodologie d'exécution /40	Critère 3 : Profil de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation (références, compétences, expériences) / 20	TOTAL /100	Rang
AID OBSERVATOIRE	32,6	36	18	86,6	1
INTENCITE	40	30	12	82	2

L'offre économiquement la plus avantageuse qu'il est proposé de retenir est celle du bureau d'études **AID OBSERVATOIRE**.